

avec l'Appel du mois de l'ACAT-France Appel du mois de juin 2012

TUNISIE - Encore un effort !

Depuis le 14 janvier 2011, l'éradication de la torture et la lutte contre l'impunité sont au coeur des débats politiques et citoyens en Tunisie. Pourtant, une révolution et une élection démocratique plus tard, le bilan est mitigé.



Avec la fuite de l'ex-président Ben Ali il y a près d'un an et demi, la chape de silence recouvrant le phénomène tortionnaire s'est enfin brisée. Le peuple tunisien dresse progressivement le bilan de vingt-trois ans d'autoritarisme et exprime aujourd'hui une ferme exigence de justice et une profonde détermination à ne plus laisser des exactions se reproduire en silence. La volonté populaire n'a cependant toujours pas eu raison des pratiques tortionnaires et de l'impunité héritées de l'ancien régime.

La torture, un héritage tenace : La torture est moins systématique qu'avant la révolution mais elle continue d'être exercée sporadiquement à l'encontre de victimes aux profils divers : des jeunes blogueurs, militants de gauche ou sympathisants islamistes, arrêtés au cours de manifestations en faveur de la justice et de la démocratie ; d'anciens prisonniers, raflés en juillet 2011 à l'initiative d'agents d'une police politique mise en péril par la révolution et en quête de vengeance ; mais aussi de simples citoyens arrêtés au cours d'une altercation avec un voisin ou d'un différend avec un policier. Aux cas de tortures et de mauvais traitements s'ajoutent la persistance du recours excessif à la force par les policiers, pour réprimer les manifestations, comme celles des 7 et 9 avril 2012 au cours desquelles la police a dispersé la foule à coups de matraques et de gaz lacrymogènes.

AGIR :

Ecrivez au président Moncef Marzouki avant le 9 juillet 2012.

Recopiez la lettre d'intervention ci-dessous. Précisez vos nom et adresse. Signez la lettre.

Affranchissez à 0,89 euro et envoyez-la à l'adresse mentionnée sur la lettre.

Vous pouvez retrouver le fichier de la lettre d'action, ainsi que tous les documents de l'appel du mois sur le site : http://www.acatfrance.fr/medias/files/appel_mois/2012_06_AM_Tunisie.pdf

Monsieur Moncef Marzouki
Président de la République
palais présidentiel
Carthage
TUNISIE

Monsieur le Président,

A la suite d'informations communiquées par l'ACAT-France, je souhaite vous exprimer mes regrets face à la persistance de la torture et de l'impunité en Tunisie. Après vingt-trois ans d'autoritarisme, le peuple tunisien a clairement exprimé une ferme exigence de justice et une profonde détermination à ne plus laisser des exactions se reproduire en silence.

La torture, certes moins systématique qu'avant la révolution, continue pourtant d'être exercée sporadiquement à l'encontre aussi bien de manifestants que de simples citoyens arrêtés au cours d'une altercation avec un voisin ou d'un différend avec un policier. S'ajoute à cela le recours excessif à la force dont les policiers continuent de se rendre coupables pour réprimer les manifestations.

Concernant la lutte contre l'impunité, le verdict rendu dans l'affaire Barraket Essahel est insatisfaisant à bien des égards. Les accusés ont été condamnés seulement pour un délit et non pour un crime. Plusieurs demandes essentielles des avocats, notamment concernant le dessaisissement de la chambre correctionnelle au profit de la chambre criminelle, n'ont pas été examinées et le procès a, selon ces avocats, manqué de transparence, ce qui jette un sérieux doute sur l'indépendance de la justice et la volonté du nouveau gouvernement à lutter contre l'impunité.

Face à ce constat, je vous demande, Monsieur le Président, d'adopter instamment des mesures fortes à même de faire avancer substantiellement l'éradication de la torture et la justice pour ses victimes.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma plus haute considération.